

FONDATION SOS VILLAGE D'ENFANTS SUISSE

RAPPORT FINANCIER

2025



UNE FAMILLE POUR
CHAQUE ENFANT



SOS VILLAGES
D'ENFANTS
SUISSE

EXERCICE 2025

L'année dernière, la Fondation SOS Village d'Enfants Suisse a réuni environ 19,86 millions de francs de dons.

L'année 2025 a apporté son lot de défis pour SOS Villages d'Enfants Suisse. Nous ressentons donc une grande satisfaction d'avoir réussi à augmenter le montant total des dons. Cette croissance résulte principalement de la hausse des fonds issus des legs et des fondations. Dans plusieurs autres domaines de collecte, le volume est inférieur à celui de l'année précédente, ce qui montre que le contexte reste compliqué.

Les dépenses des projets ont augmenté de manière ciblée par rapport à 2024 afin d'amplifier la portée de notre action. SOS Villages d'Enfants Suisse a en outre

continué d'apporter une aide humanitaire en 2025. De graves crises, notamment à Gaza et en Ukraine, ont nécessité une intervention rapide. Le résultat négatif de l'exercice, qui s'élève à -1,077 million de francs, découle à la fois de la hausse des dépenses pour les projets et de provisions affectées à des fonds qui sont supérieures aux prévisions. Le capital existant de l'organisation couvre le déficit.

Notre rapport annuel complet peut être téléchargé sur : sosvillagesdenfants.ch/actualites/rapport-annuel



SOMMAIRE

03 EXERCICE 2025

04 BILAN, COMPTE D'EXPLOITATION ET COMPTE DES FLUX MONÉTAIRES

07 COMPTABILITÉ RELATIVE À LA MODIFICATION DU CAPITAL

11 ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

14 EXPLICATIONS DES DIFFÉRENTS POSTES DU BILAN ET DU COMPTE D'EXPLOITATION

16 RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

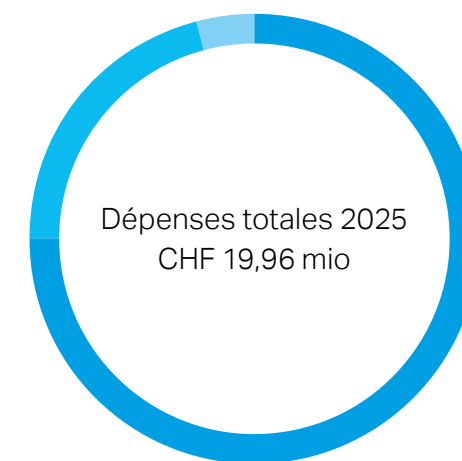


LABEL DE QUALITÉ ZEW

SOS Villages d'Enfants Suisse dispose du label de qualité ZEW depuis 1989. Ce label garantit :

- une utilisation de vos dons à la fois efficace, économiquement rentable et conforme aux objectifs
- des informations transparentes et une présentation des comptes pertinente
- des structures de contrôle indépendantes et adaptées
- une communication sincère et des collectes de fonds équitables

Vous pouvez commander le rapport annuel complet auprès du bureau de SOS Villages d'Enfants Suisse ou le télécharger au format PDF sur : www.sosvillagesdenfants.ch/actualites/rapport-annuel



Répartition des dépenses totales de CHF 19,96 millions :

Programmes 75 %
Collecte de fonds 21 %
Administration 4 %



Doris Albisser

Présidente de la Fondation
SOS Village d'Enfants Suisse

« Notre action ne peut porter ses fruits qu'avec des partenariats solides, des équipes engagées et des personnes qui nous accordent leur confiance et leur appui. Je leur adresse à toutes et tous ma profonde gratitude. Notre rapport annuel le prouve : le changement durable est possible. Il demande du temps, de l'espoir et la volonté ferme de bâtir des structures efficaces à long terme. Pour les enfants. Pour les jeunes. Pour les familles. Pour les générations à venir. Merci de nous accompagner sur ce chemin. »

BILAN 2025

ACTIFS	Annexe	31.12.2025 en CHF	31.12.2024 en CHF
ACTIF CIRCULANT			
Disponibilités		3 562 615.15	3 113 670.36
Titres	1	8 226 607.00	7 979 343.00
Créances résultant de livraisons et de prestations		0.00	28 672.00
Autres créances à court terme			
à l'égard de tiers		68 649.90	82 279.66
à l'égard d'organisations proches		1 211 354.38	1 573 279.46
Comptes de régularisation d'actifs			
à l'égard de tiers		712 240.24	591 465.64
à l'égard d'organisations proches		0.00	52 449.00
Total de l'actif circulant		13 781 466.67	13 421 159.12
ACTIFS IMMOBILISÉS			
Immobilisations corporelles meubles		23 200.00	19 250.00
Actifs immobilisés affectés à un usage précis		4 390.20	4 383.25
Immobilisations corporelles immeubles		16 500.00	33 000.00
Total des actifs immobilisés		44 090.20	56 633.25
TOTAL DES ACTIFS		13 825 556.87	13 477 792.37
PASSIFS			
CAPITAUX ÉTRANGERS à court terme			
Dettes résultant de livraisons et de prestations			
à l'égard de tiers		252 451.42	288 927.32
à l'égard d'organisations proches		37 812.96	7 166.90
Autres dettes à court terme			
à l'égard de tiers		19 635.75	77 626.30
Comptes de régularisation de passifs			
à l'égard de tiers		106 406.61	105 287.23
à l'égard d'organisations proches		0.00	160 422.00
Total des capitaux étrangers à court terme		416 306.74	639 429.75
CAPITAL DU FONDS (fonds affectés)			
Fonds avec affectation limitée		4 994 829.85	3 347 155.28
Fonds de la fondation (parrainages)		4 390.20	4 383.25
Total du capital du fonds		4 999 220.05	3 351 538.53
Total des capitaux étrangers		5 415 526.79	3 990 968.28
CAPITAL DE L'ORGANISATION			
Capital propre		1 362 874.00	1 362 874.00
Capital libre		7 047 156.08	8 123 950.09
Total du capital de l'organisation		8 410 030.08	9 486 824.09
TOTAL DES PASSIFS		13 825 556.87	13 477 792.37

COMPTE D'EXPLOITATION 2025

	Annexe	2025 en CHF	2024 en CHF
RECETTES ISSUES DES DONNS / CONTRIBUTIONS			
Dons		3 135 482.50	3 116 702.67
Parrainages		3 139 712.42	3 217 722.85
Héritages et legs		5 563 153.64	4 733 645.85
Dons d'entreprises		1 208 368.95	1 376 726.51
Fondations		6 419 493.58	6 209 487.73
Cantons et communes		378 897.05	396 853.70
Ventes de produits		17 169.30	28 822.16
Total des recettes issues des dons / contributions	2	19 862 277.44	19 079 961.47
CHARGES DES PROJETS			
Travail sur les projets		-10 655 375.24	-9 998 040.91
Parrainages internationaux		-1 945 796.05	-2 092 715.62
Travail d'information et défense juridique		-10 000.00	-10 000.00
Dépenses d'accompagnement des projets		-1 534 527.89	-1 380 707.25
Charges de personnel	3	-788 226.25	-710 251.31
Dépenses de voyages et de représentations		-24 889.98	-36 883.85
Total des charges des projets		-14 958 815.42	-14 228 598.93
LEVÉE DE FONDS			
Charges de personnel	3	-1 663 804.53	-1 446 986.16
Dépenses de voyages et représentations		-20 661.72	-20 076.24
Collecte de fonds		-2 591 212.60	-2 332 046.62
Total pour la levée de fonds		-4 275 678.85	-3 799 109.02
ADMINISTRATION			
Charges de personnel	3	-303 606.38	-304 315.91
Dépenses de voyages et représentations		-17 952.15	-10 421.95
Dépenses administratives		-378 005.27	-342 743.63
Dépenses de locaux		-78 299.85	-72 028.60
Dépenses informatiques		-180 907.14	-179 686.29
Amortissements		-34 814.35	-37 286.79
Ventilation des dépenses de locaux et informatiques et des amortissements vers les charges des projets et la collecte de fonds		267 751.36	258 419.32
Total Administration		-725 833.79	-688 063.85
Total des charges		-19 960 328.05	-18 715 771.81
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		-98 050.61	364 189.66
Résultat financier	4	668 938.12	861 477.93
Résultat exceptionnel		0.00	0.00
RÉSULTAT AVANT MODIFICATIONS DES FONDS		570 887.51	1 225 667.59
Fonds avec affectation limitée			
Attribution (externe)		-12 017 732.50	-11 761 763.74
Transfert (interne)		0.00	0.00
Utilisation (externe)		10 370 057.93	11 100 764.05
Fonds de la fondation			
Attribution (externe)		-6.95	0.00
Transfert (interne)		0.00	0.00
Utilisation (externe)		0.00	2 028.27
RÉSULTAT DE L'EXERCICE AVANT UTILISATION / ATTRIBUTION DU CAPITAL DE L'ORGANISATION		-1 076 794.01	566 696.17
Utilisation / Attribution du capital libre		1 076 794.01	-566 696.17
		0.00	0.00

COMPTE DES FLUX MONÉTAIRES 2025

	Annexe	2025 en CHF	2024 en CHF
Résultat de l'exercice avant utilisation / attribution du capital de l'organisation		-1 076 794.01	566 696.17
Modification du capital du fonds		1 647 681.52	658 971.42
Amortissements sur immobilisations corporelles		34 814.35	37 286.79
Recettes résultant de gains ou pertes de change sur titres non réalisés	4	-191 305.95	-462 108.05
Gain sur la vente de titres	4	-246 869.92	-34 005.88
Dépenses / recettes distinctes sans effet sur les fonds		0.00	-89 540.60
Augmentation / diminution Actifs immobilisés affectés à un usage précis		-6.95	2 028.27
Diminution / augmentation Dettes résultant de livraisons et de prestations		28 672.00	-2 205.90
Diminution Autres créances à court terme		375 554.84	170 530.30
Augmentation Comptes de régularisation d'actifs		-68 325.60	-323 917.65
Diminution Dettes résultant de livraisons et de prestations		-5 829.84	-265 771.59
Diminution Autres dettes à court terme		-57 990.55	-63 555.20
Diminution Comptes de régularisation de passifs		-159 302.62	-12 803.12
FLUX MONÉTAIRES PROVENANT DE L'EXPLOITATION (CASH-FLOW)		280 297.27	181 604.96
Investissements Immobilisations corporelles		-22 264.35	-6 336.79
Désinvestissements Immobilisations corporelles		0.00	0.00
Investissements Titres	1	-9 433 669.01	-1 056 984.76
Désinvestissements Titres	1	9 624 580.88	1 073 251.69
FLUX MONÉTAIRES PROVENANT D'INVESTISSEMENTS		168 647.52	9 930.14
Activités de financement		0.00	0.00
FLUX DE FONDS PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		0.00	0.00
MODIFICATION DES DISPONIBILITÉS		448 944.79	191 535.10
VÉRIFICATION MODIFICATION DES DISPONIBILITÉS			
Disponibilités au 1 ^{er} janvier		3 113 670.36	2 922 135.26
Disponibilités au 31 décembre		3 562 615.15	3 113 670.36
MODIFICATION DES DISPONIBILITÉS		448 944.79	191 535.10

COMPTABILITÉ RELATIVE À LA MODIFICATION DU CAPITAL 2025

CAPITAL DU FONDS Fonds avec affectation limitée	Rmq.	Solde initial CHF	Attribution (externe) CHF	Transfert (interne) CHF	Utilisation (externe) CHF	Solde final CHF
Afrique						
Éthiopie	1, 3	166 482.16	2 045 870.00	116 361.52	2 128 713.68	200 000.00
Ghana		28 471.50	25 000.00	0.00	33 697.46	19 774.04
Kenya		29 767.83	21 667.00	0.00	30 258.94	21 175.89
Lesotho	2, 6	0.00	63 999.52	281 017.28	345 016.80	0.00
Maroc		27 205.50	0.00	0.00	27 205.50	0.00
Niger	3, 4, 5	15 302.49	683 777.10	48 061.00	719 054.98	28 085.61
Sierra Leone		500.00	0.00	0.00	0.00	500.00
Afrique du Sud		8 599.58	40 000.00	0.00	48 599.58	0.00
Soudan		7 277.67	0.00	0.00	7 193.38	84.29
Tanzanie		0.00	21 800.00	0.00	21 800.00	0.00
Afrique centrale		0.00	440.00	0.00	440.00	0.00
Amérique						
Argentine		0.00	25 000.00	0.00	25 000.00	0.00
Brésil		62 681.16	43 333.00	0.00	60 517.87	45 496.29
Guatemala		0.00	2 000.00	0.00	2 000.00	0.00
Colombie		0.00	24 000.00	0.00	24 000.00	0.00
Mexique		90 000.00	65 000.00	0.00	90 776.83	64 223.17
Nicaragua		0.00	251 026.25	0.00	251 026.25	0.00
Asie						
Inde		205.20	24 000.00	0.00	24 000.00	205.20
Jordanie		26 089.00	0.00	0.00	0.00	26 089.00
Cambodge		115 237.85	0.00	0.00	115 237.85	0.00
Liban		25 000.00	0.00	0.00	25 000.00	0.00
Népal	3	931 300.08	2 754 312.00	120.00	1 378 193.96	2 307 538.12
Palestine	3	312 215.16	549 191.75	368 391.82	1 121 681.75	108 116.98
Syrie	3	192 109.19	50 000.00	20 000.00	50 431.57	211 677.62
Vietnam		0.00	10 000.00	0.00	10 000.00	0.00
Europe						
Lituanie		693.58	10 000.00	0.00	10 693.58	0.00
Pologne		0.00	107 347.15	0.00	0.00	107 347.15
Suisse		0.00	1 071 210.71	0.00	496 866.48	574 344.23
Ukraine	3	0.00	235 740.00	42 300.70	278 040.70	0.00
République tchèque		0.00	107 347.15	0.00	0.00	107 347.15

COMPTABILITÉ RELATIVE
À LA MODIFICATION DU CAPITAL 2024

	Rmq.	Solde initial CHF	Attribution (externe) CHF	Transfert (interne) CHF	Utilisation (externe) CHF	Solde final CHF
Themen						
Fonds pour les enfants handicapés	1	52 715.33	64 800.00	−116 011.52	−0.00	1 503.81
Collecte de pièces Swiss	2	0.00	74 167.28	−74 167.28	0.00	0.00
Collecte de pièces Help Alliance		0.00	282 412.50	0.00	282 412.50	0.00
Swissair pour l'Aide à l'Enfance		0.00	333 700.00	0.00	333 700.00	0.00
Aide d'urgence	3	0.00	451 362.52	−451 362.52	0.00	0.00
Aide d'urgence (enfants en fuite)	4	0.00	550.00	−550.00	0.00	0.00
Parrainages thématiques « Droits des filles et des femmes »	5	0.00	27 311.00	−27 311.00	0.00	0.00
Parrainages thématiques « Éducation »	6	0.00	206 850.00	−206 850.00	0.00	0.00
Fonds de compensation Dons de parrainage		1 255 302.00	2 344 517.57	0.00	2 428 498.27	1 171 321.30
Total Fonds avec affectation limitée		3 347 155.28	12 017 732.50	0.00	10 370 057.93	4 994 829.85
FONDS DE LA FONDATION						
Fonds Parrainages		4 383.25	6.95	0.00	0.00	4 390.20
Total Fonds de la fondation		4 383.25	6.95	0.00	0.00	4 390.20
TOTAL CAPITAL DU FONDS		3 351 538.53	12 017 739.45	0.00	10 370 057.93	4 999 220.05

Pour l'affectation précise de chaque fonds, voir annexe.

CAPITAL DE L'ORGANISATION

Capital propre	1 362 874.00	0.00	0.00	0.00	1 362 874.00
Capital libre					
Fonds d'entretien	7 557 253.92	0.00	566 696.17	0.00	8 123 950.09
Autres avoirs libres	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Résultat de l'exercice 2022	566 696.17	0.00	−566 696.17	0.00	0.00
Résultat de l'exercice 2023	0.00	0.00	0.00	−1 076 794.01	−1 076 794.01
Total Capital libre	8 123 950.09	0.00	0.00	−1 076 794.01	7 047 156.08
TOTAL CAPITAL DE L'ORGANISATION	9 486 824.09	0.00	0.00	−1 076 794.01	8 410 030.08

Remarques

1. Transfert dans le cadre de la volonté du donateur (vers le centre social SOS d'Addis Abeba, Éthiopie)
2. Transfert du fonds de la collecte de pièces Swiss vers des projets au Lesotho (Quthing)
3. Transfert du fonds d'aide d'urgence vers l'aide d'urgence en Éthiopie (Lalibela), au Niger (Kantché), en Ukraine, au Népal (Bharatpur) et en Syrie
4. Transfert du fonds d'aide d'urgence pour les enfants en fuite vers l'aide d'urgence au Niger (Kantché)
5. Transfert du fonds Parrainages thématiques « Droits des filles et des femmes » vers des projets au Niger (Kantché)
6. Transfert du fonds Parrainages thématiques « Éducation » vers des projets au Lesotho (Quthing)

Informations concernant les donateurs du capital propre

Lors de sa création, la fondation a repris l'ensemble de l'actif et du passif avec effet rétroactif au 1.1.2006 de l'as-sociation « Amis suisses des Villages d'Enfants SOS » ayant son siège dans la commune de Köniz près de Berne, conformément à son bilan au 31.12.2005.

CAPITAL DU FONDS
Fonds avec affectation
limitée

	Rmq.	Solde initial CHF	Attribution (externe) CHF	Transfert (interne) CHF	Utilisation (externe) CHF	Solde final CHF
Afrique						
Éthiopie	1, 3, 6	0.00	2 278 901.00	137 193.65	2 249 612.49	166 482.16
Tchad		1 000.00	0.00	0.00	1 000.00	0.00
Ghana		28 664.94	25 000.00	0.00	25 193.44	28 471.50
Kenya		30 000.00	30 000.00	0.00	30 232.17	29 767.83
Lesotho	2, 7	0.00	91 270.00	233 488.56	324 758.56	0.00
Maroc	3	27 105.50	0.00	100.00	0.00	27 205.50
Niger	3, 4	0.00	533 309.00	24 516.00	542 522.51	15 302.49
Sierra Leone		500.00	0.00	0.00	0.00	500.00
Somalie		2 987.40	0.00	0.00	2 987.40	0.00
Afrique du Sud		8 715.66	15 000.00	0.00	15 116.08	8 599.58
Soudan	3	27 132.45	0.00	300.00	20 154.78	7 277.67
Tanzanie		0.00	21 800.00	0.00	21 800.00	0.00
Afrique centrale		0.00	71 061.00	0.00	71 061.00	0.00
Amérique						
Argentine		0.00	25 000.00	0.00	25 000.00	0.00
Brésil		3 000.00	101 240.00	0.00	41 558.84	62 681.16
Guatemala		0.00	7 000.00	0.00	7 000.00	0.00
Haïti		394.45	0.00	0.00	394.45	0.00
Colombie		0.00	24 000.00	0.00	24 000.00	0.00
Mexique		0.00	90 000.00	0.00	0.00	90 000.00
Nicaragua		0.00	516 790.00	0.00	516 790.00	0.00
Asie						
Inde		6 740.29	608 341.17	0.00	614 876.26	205.20
Israël		0.00	11 910.00	0.00	11 910.00	0.00
Jordanie		26 089.00	0.00	0.00	0.00	26 089.00
Cambodge		0.00	377 250.00	0.00	262 012.15	115 237.85
Liban	3	0.00	0.00	25 000.00	0.00	25 000.00
Népal	3	407 006.54	1 919 430.50	8 050.00	1 403 186.96	931 300.08
Pakistan		16 149.29	0.00	0.00	16 149.29	0.00
Palestine		0.00	605 837.35	0.00	293 622.19	312 215.16
Sri Lanka		10 000.00	10 000.00	0.00	20 000.00	0.00
Corée du Sud		50.00	0.00	0.00	50.00	0.00
Syrie	3	292 146.62	0.00	25 000.00	125 037.43	192 109.19
Vietnam		0.00	10 000.00	0.00	10 000.00	0.00
Europe						
Grèce		0.00	103 940.00	0.00	103 940.00	0.00
Lituanie		0.00	11 000.00	0.00	10 306.42	693.58
Pologne		0.00	20 000.00	0.00	20 000.00	0.00
Suisse	5	59 637.68	85 700.00	23 368.77	168 706.45	0.00
Ukraine	3, 5	330 723.19	0.00	863 424.34	1 194 147.53	0.00

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS AU 31.12.2025

	Rmq.	Solde initial CHF	Attribution (externe) CHF	Transfert (interne) CHF	Utilisation (externe) CHF	Solde final CHF
Thèmes						
Fonds pour les enfants handicapés	1	103 750.98	75 283.00	−126 318.65	0.00	52 715.33
Collecte de pièces Swiss	2	0.00	222 488.56	−222 488.56	0.00	0.00
Personnel Swissair		33.97	322 700.00	0.00	322 733.97	0.00
Aide d'urgence	3	0.00	969 659.11	−969 659.11	0.00	0.00
Aide d'urgence (enfants en fuite)	4	0.00	600.00	−600.00	0.00	0.00
Parrainages thématiques « Droits des filles et des femmes »	6	480.00	9 895.00	−10 375.00	0.00	0.00
Parrainages thématiques « Éducation »	7	1 290.00	9 710.00	−11 000.00	0.00	0.00
Fonds de compensation Dons de parrainage		1 302 557.63	2 557 648.05	0.00	2 604 903.68	1 255 302.00
Total Fonds avec affectation limitée		2 686 155.59	11 761 763.74	−0.00	11 100 764.05	3 347 155.28

FONDS DE LA FONDATION

Fonds Parrainages	6 411.52	0.00	0.00	2 028.27	4 383.25
Total Fonds de la fondation	6 411.52	0.00	0.00	2 028.27	4 383.25

TOTAL CAPITAL DU FONDS	2 692 567.11	11 761 763.74	−0.00	11 102 792.32	3 351 538.53
------------------------	--------------	---------------	-------	---------------	--------------

Pour l'affectation précise de chaque fonds, voir annexe.

CAPITAL DE L'ORGANISATION

Capital propre	1 362 874.00	0.00	0.00	0.00	1 362 874.00
----------------	--------------	------	------	------	--------------

Capital libre

Fonds d'entretien	6 599 530.98	0.00	957 722.94	0.00	7 557 253.92
Autres avoirs libres	89 540.60	0.00	0.00	−89 540.60	0.00
Résultat de l'exercice 2022	957 722.94	0.00	−957 722.94	0.00	0.00
Résultat de l'exercice 2023	0.00	566 696.17	0.00	0.00	566 696.17
Total Capital libre	7 646 794.52	566 696.17	0.00	−89 540.60	8 123 950.09

TOTAL CAPITAL DE L'ORGANISATION	9 009 668.52	566 696.17	0.00	−89 540.60	9 486 824.09
---------------------------------	--------------	------------	------	------------	--------------

Remarques

1. Transfert dans le cadre de la volonté du donateur (vers le centre social SOS d'Addis Abeba, Éthiopie)
2. Transfert du fonds de la collecte de pièces Swiss vers des projets au Lesotho (Quthing).
3. Transfert du fonds d'aide d'urgence vers l'aide d'urgence en Éthiopie (Gode et Lalibela), au Niger (Kantché), en Ukraine, au Maroc, au Népal (Itahari), au Soudan, au Liban et en Syrie
4. Transfert du fonds d'aide d'urgence pour les enfants en fuite vers l'aide d'urgence au Niger (Diffa)
5. Transfert du fonds pour l'Ukraine vers la Suisse, pour les réfugiés ukrainiens en Suisse. SOS Villages d'Enfants Suisse finance des projets de l'association Tipiti à Gilly (VD) et à Rehetobel (AR), où des réfugiés ukrainiens sont accueillis et encadrés.
6. Transfert du fonds Parrainages thématiques « Droits des filles et des femmes » vers des projets en Éthiopie (Hosaena)
7. Transfert du fonds Parrainages thématiques « Éducation » vers des projets au Lesotho (Quthing)

Informations concernant les donateurs du capital propre

Lors de sa création, la fondation a repris l'ensemble de l'actif et du passif avec effet rétroactif au 1.1.2006 de l'association Amis suisses des Villages d'Enfants SOS ayant son siège dans la commune de Köniz près de Berne, conformément à son bilan au 31.12.2005.

Principes généraux de présentation des comptes

Les comptes ont été établis conformément aux recommandations techniques relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC ; en particulier Swiss GAAP RPC 21), au Code suisse des obligations, aux exigences de la fondation ZEWO et aux dispositions statutaires. Les comptes annuels donnent une image fidèle de la situation du patrimoine, de la situation financière et des recettes de la Fondation SOS Village d'Enfants Suisse.

Cercle de consolidation

La Fondation SOS Village d'Enfants Suisse ne possède pas de filiales ni d'institutions partenaires sur lesquelles elle exerce une influence dominante ou sur lesquelles elle pourrait exercer une telle influence en raison d'une gestion ou d'un contrôle communs.

Organisations proches / Personnes proches / Institutions proches

Sont considérées comme des personnes proches les membres du Conseil et de la Direction de la Fondation SOS Village d'Enfants Suisse. Sont considérées comme des organisations proches toutes les organisations nationales de SOS Villages d'Enfants ainsi que l'organisation haïtienne SOS Villages d'Enfants International. La tâche de SOS Villages d'Enfants International consiste à garantir le respect des principes fondamentaux du travail de SOS Villages d'Enfants ainsi que de ses directives administratives. Les charges des projets (2025 : CHF 14,96 millions ; année précédente : CHF 14,25 millions) sont versées en grande partie à SOS Villages d'Enfants International ou aux organisations nationales de SOS Villages d'Enfants afin d'être redistribuées.

Principes comptables et principes d'évaluation

Les bases d'évaluation générales conformes au concept global Swiss GAAP RPC et Swiss GAAP RPC 2 s'appliquent. La comptabilité est tenue en francs suisses. Les actifs et les passifs en devises étrangères sont convertis au cours de clôture des devises à la date de la clôture du bilan ; les transactions en devises étrangères sont converties au cours du jour.

	31.12.2025	31.12.2024
EUR	0.9305	0.9685
USD	0.7923	0.9063

Disponibilités et titres

Ces postes comprennent la caisse, les comptes postaux, les comptes d'espèces auprès de banques ainsi que les titres et placements similaires, tels que les parts dans les fonds de placement. Leur évaluation s'effectue à la valeur nominale (pour les disponibilités) ou à la valeur boursière (pour les titres).

Créances résultant de livraisons et de prestations

Ce poste comprend les avoirs résultant de la vente d'articles. Ils sont évalués à leur valeur nominale. Des corrections de valeur individuelles sont constituées pour les créances douteuses.

Autres créances à court terme

Ce poste comprend notamment les paiements anticipés à SOS Villages d'Enfants International pour les dépenses liées aux projets et pour les parrainages en 2026, mais aussi d'autres postes comme les impôts anticipés récupérables, le solde du compte de caution relatif au loyer, les créances envers les assurances sociales et l'Administration fédérale des contributions (division de la TVA). Elles sont évaluées à leur valeur nominale. Des corrections de valeur individuelles sont constituées pour les créances douteuses.

Comptes de régularisation d'actifs

Ce poste comprend les actifs résultant de la délimitation matérielle et périodique des différents comptes de dépenses et de recettes ainsi que les intérêts courus jusqu'à la fin de la période de décompte. Ils sont évalués à leur valeur nominale.

Immobilisations corporelles meubles

Ce poste comprend les équipements de bureau et le matériel informatique ainsi que les coûts activés pour la transformation des bureaux. Les investissements dans de nouvelles immobilisations corporelles sont inscrits à l'actif s'ils possèdent une valeur nette de marché ou une valeur d'usage, s'ils sont utilisés au-delà d'une période comptable et s'ils dépassent le seuil d'activation de 1 KCHF. Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements linéaires, en partant d'une durée d'utilisation de cinq ans pour les aménagements intérieurs faits par le locataire et les équipements de bureau, et d'une durée de trois ans pour le matériel informatique. L'actualité de la valeur est vérifiée chaque année.

Immobilisations corporelles immeubles

Ce poste comprend les coûts de transformation activés suite à l'emménagement, en mai 2022, dans les nouveaux bureaux de la Looslistrasse 15, à Berne-Bethlehem.

Actifs immobilisés affectés à un usage précis

Ce poste comprend les comptes d'espèces auprès de banques et les titres qui ne peuvent être utilisés que pour des projets concrets ou à des fins précises. Les comptes d'espèces sont évalués à leur valeur nominale. Les titres sont évalués à leur valeur de marché.

Dettes résultant de livraisons et de prestations

Ce poste comprend les dettes qui ont été réglées après la date de clôture du bilan. Elles sont évaluées à leur valeur nominale.

Autres dettes à court terme

Ce poste comprend les dettes envers les assurances sociales et les administrations fiscales des différents cantons (impôt à la source). Elles sont évaluées à leur valeur nominale.

Comptes de régularisation de passifs

Ce poste comprend les passifs résultant de la délimitation matérielle et périodique des différents comptes de dépenses et de recettes. Ils sont évalués à leur valeur nominale.

Fonds affectés à un usage précis

Ce poste comprend deux types de fonds à usage précis :

Fonds avec affectation limitée
Résultent de contributions déterminantes dont l'affectation est limitée par le donateur par rapport aux obligations statutaires de la Fondation SOS Village d'Enfants Suisse.

Fonds de la fondation (parrainages)
Résultent lorsque les contributions de parrains/marraines pour leur parrainage ont lieu sous forme de fonds d'épargne.

Capital de l'organisation

Le capital de l'organisation fait référence aux fonds résultant d'un autofinancement sans restriction du droit de disposer par des tiers.

Principes concernant le compte d'exploitation

Le compte d'exploitation est établi selon la méthode de l'affectation des charges par fonction. Il se compose des recettes issues des dons/contributions, déduction faite des dépenses pour les projets, des dépenses pour la collecte de fonds et des charges administratives. Le compte d'exploitation se divise en résultat d'exploitation, résultat financier, résultat extraordinaire et modifications des fonds. Le calcul des dépenses pour les projets, pour la collecte de fonds et pour les charges administratives est effectué conformément aux pratiques définies par ZEWO. Exception faite des dépenses liées aux activités de sensibilisation, les dépenses pour le marketing et la levée de fonds sont affectées au poste des dépenses pour la collecte de fonds. Les autres frais administratifs sont comptabilisés comme charges administratives. Les charges de personnel sont comptabilisées comme charges des projets, dépenses pour la collecte de fonds et charges administratives, en fonction du nombre d'EPT. Les gains et les pertes de change résultant des transferts effectués par SOS Villages d'Enfants International vers les organisations nationales ont été comptabilisés dans le résultat financier pour les comptes annuels 2025.

Principes concernant les comptes des flux monétaires

Les disponibilités (avoirs en espèces et moyens apparentés aux espèces comme les titres) représentent la réserve de liquidités des organisations sociales à but non lucratif et constituent donc un volume déterminant pour la capacité de prestation et d'action de la Fondation SOS Village d'Enfants Suisse. Les comptes des flux monétaires montrent la modification des disponibilités et présentent le flux monétaire divisé en activités d'exploitation, d'investissement et de financement. Les comptes des flux monétaires sont calculés selon la méthode indirecte.

Principes concernant les comptes relatifs à la modification du capital

Les comptes relatifs à la modification du capital montrent l'évolution de chaque fonds affecté par pays, divisé en solde initial, attribution (externe), transfert (interne), utilisation (externe) et solde final. Les attributions (externes) se composent des dons affectés à un but précis.

Prestations à titre gratuit

Les membres du Conseil de la Fondation SOS Village d'Enfants Suisse fournissent leurs prestations à titre bénévole. Leurs éventuels frais de déplacement sont également à leur charge.

Obligations en matière de retraite

Depuis le 1.1.2022, les collaborateurs sont assurés auprès de l'institution de prévoyance commune de l'Asga Pensionskasse Genossenschaft de Saint-Gall pour la prévoyance professionnelle. Le taux de couverture s'élevait à 118,49 % au 31.12.2025 (année précédente : 117,44 % au 31.12.2024).

Le plan de prévoyance est basé sur la primauté des cotisations. En cas de découvert, les dispositions légales habituelles s'appliquent en vertu de la LPP. Il n'existe pas d'autres engagements de la part de l'employeur. Une solution d'assurance complète auprès de Swiss Life existait au préalable. La cotisation de l'employeur est reprise sans modification dans les charges de l'entreprise au titre de ses obligations de prévoyance.

Autres données

Il existe des obligations découlant de contrats de location (jusqu'au 31.3.2027) de 126 KCHF (184 KCHF l'année précédente). À la date de clôture du bilan, il n'existait pas d'autres engagements à caractère conditionnel ou d'autres obligations ne devant pas être portées au bilan au sens de la Swiss GAAP RPC 5.

Événements postérieurs à la clôture du bilan

Aucun événement postérieur à la date de clôture du bilan susceptible d'influencer de manière significative les comptes annuels 2025 n'est connu.

Avantage économique / obligation économique et charges de prévoyance en CHF	Excédent de couverture / découvert	Part économique SOS Villages d'Enfants Suisse		Modification p. r. à l'année précédente ou avec effet sur l'année sous revue	Contributions limitées à cette période
	31.12.2025	31.12.2025	31.12.2024		
Asga Pensionskasse Genossenschaft	0.00	0.00	0.00	0.00	130 775.10

Contributions limitées à cette période	Charges de prévoyance dans les charges de personnel		Dettes envers l'institution de prévoyance	
	2025	2024	31.12.2025	31.12.2024
Asga Pensionskasse Genossenschaft	130 775.10	122 757.85	0.00	57 189.40

EXPLICATIONS DES DIFFÉRENTS POSTES DU BILAN

	31.12.2025 en CHF		31.12.2024 en CHF	
1. Titres				
Obligations Suisse	2 536 239.00	30.83 %	3 324 437.00	41.66 %
Obligations Étranger	0.00	0.00 %	180 866.00	2.27 %
Actions Suisse	3 025 486.00	36.78 %	1 823 085.00	22.85 %
Actions Étranger	1 403 677.00	17.06 %	1 877 818.00	23.53 %
Immobilier Suisse	797 175.00	9.69 %	494 788.00	6.20 %
Autres produits	464 030.00	5.64 %	278 349.00	3.49 %
TOTAL TITRES*	8 226 607.00	100.00 %	7 979 343.00	100.00 %
*) dont actifs mis en gage pour garantir des engagements propres (non utilisés à la fin de l'année)	3 111 062.00		4 026 897.00	

Durant l'exercice sous revue, les catégories d'immobilisations Obligations Suisse (−10,8 pp) et Actions Étranger (−6,5 pp) ont été volontairement réduites, sur la base de considérations liées au rendement et au risque. En contre-partie, les catégories Actions Suisse (+13,9 pp) et Immobilier Suisse (+3,5 pp) ont été augmentées.

EXPLICATIONS DES DIFFÉRENTS POSTES DU COMPTE D'EXPLOITATION

	2025 en CHF		2024 en CHF	
2. DONS				
Dons non affectés à un usage précis	7 827 375.64	39.41 %	7 289 375.57	38.20 %
Dons affectés à un usage précis	9 439 053.93	47.52 %	9 194 220.69	48.19 %
Parrainages affectés à un usage précis	2 578 678.57	12.98 %	2 567 543.05	13.46 %
Ventes de produits	17 169.30	0.09 %	28 822.16	0.15 %
TOTAL DES DONS / CONTRIBUTIONS	19 862 277.44	100.00 %	19 079 961.47	100.00 %

Avec près de CHF 19,9 mio, le volume des dons en 2025 se situait assez nettement au-dessus du volume de l'année précédente (CHF 19,1 mio). Cette hausse s'explique avant tout par la forte progression du segment « Héritages et legs » (+17,5 %). La stabilité des dons généraux (segment des « Dons ») en 2025 est également réjouissante. En revanche, les revenus issus des partenariats d'entreprise et des parrainages ont continué de reculer.

Dans l'exercice sous revue, la part des dons affectés à un usage précis par rapport à l'ensemble des dons a baissé légèrement pour atteindre 60,51 % (−1,14 pp comparativement à l'année passée).

	2025 en CHF	2024 en CHF
3. CHARGES DE PERSONNEL		
Salaires et rémunérations	2 363 478.63	2 108 863.39
Dépenses pour l'assurance sociale	347 984.10	314 777.19
Prestations de tiers	0.00	0.00
Dépenses pour le recrutement de personnel	6 145.80	1 950.00
Autres frais de personnel	38 028.63	35 962.80
Dépenses de voyages et de représentations	63 503.85	67 382.04
Charges de personnel	2 819 141.01	2 528 935.42
Nombre de collaborateurs (au 31.12)	30	27
Nombre de postes à temps plein (au 31.12)	22.6	19.8
Nombre moyen de postes à temps plein	22.2	20.2
Montant global (en CHF) des rémunérations versées aux membres de la Direction	676 380.50	659 475.00

Durant l'exercice sous revue, les charges de personnel ont augmenté de CHF 0,29 mio (+11,5 points de pourcentage par rapport à l'année précédente). Le lancement du projet « INDEPENDA » a nécessité des moyens supplémentaires, ce qui a accru les charges de personnel liées aux projets. Par ailleurs, les ressources dédiées à la collecte de fonds ont été volontairement renforcées afin de consolider durablement les recettes issues des dons.

4. RÉSULTAT FINANCIER

Intérêts perçus Placements à court terme	1 579.44	26 064.18
Recettes réalisées sur les titres	88 887.28	72 579.13
Gains sur le cours de titres non réalisés	226 515.00	521 110.55
Gains sur le cours de titres réalisés	363 149.71	58 964.83
Écarts de cours	2 411.85	71.68
Écarts de cours Dépenses projet CVI	239 794.39	325 665.89
Produits financiers	922 337.67	1 004 456.26
Charges d'intérêts	−181.10	0.00
Pertes sur le cours de titres réalisées	−116 279.79	−24 958.95
Pertes sur le cours de titres non réalisées	−35 209.05	−59 002.50
Frais pour la gestion des portefeuilles de titres	−56 060.55	−54 311.09
Autres frais (courtage, etc.)	−9 977.88	−1 330.39
Écarts de cours	−35 691.18	−3 375.40
Écarts de cours Dépenses projet CVI	0.00	0.00
Charges financières	−253 399.55	−142 978.33
TOTAL RÉSULTAT FINANCIER	668 938.12	861 477.93

L'indice SMI a enregistré à nouveau une performance positive en 2025 (+14,4 %). La bonne évolution générale des marchés boursiers a également eu un impact sur nos portefeuilles et nous a permis de réaliser un résultat financier à nouveau positif en 2025. Le montant versé par SOS Villages d'Enfants International, sous forme de gains de change provenant des paiements aux organisations nationales (pour le compte de SOS Villages d'Enfants Suisse), a lui aussi contribué à ce bon résultat. Les autres charges, plus élevées en 2025 qu'en 2024, découlent des changements dans l'allocation des titres décrits dans la note « 1 ».



**Rapport de l’organe de révision sur le contrôle restreint au
Conseil de fondation de Fondation SOS Village d’Enfants Suisse,
Bern**

En notre qualité d’organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d’exploitation, tableau de flux de trésorerie, tableau de variation du capital et annexe (pages 4 à 15) de Fondation SOS Village d’Enfants Suisse pour l’exercice arrêté au 31 décembre 2025. Conformément à Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont pas soumises à aucune obligation de vérification par l’organe de révision.

La responsabilité de l’établissement des comptes annuels conformément aux Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et à l’acte de fondation ainsi qu’aux règlements incombe au Conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d’agrément et d’indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l’organisation contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d’exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d’autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d’autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n’avons pas rencontré d’éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats conformément aux Swiss GAAP RPC, et ne sont pas conformes à la loi suisse et à l’acte de fondation ainsi qu’aux règlements.

PricewaterhouseCoopers AG

Astrit Mehmeti
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Kerstin Baumgartner
Experte-révisseuse agréée

Bern, le 16 juin 2026

Annexe :

- Comptes annuels (bilan, compte d’exploitation, tableau de flux de trésorerie, tableau de variation du capital et annexe)

PricewaterhouseCoopers AG, Bubenbergplatz 12, 3011 Bern
+41 58 792 75 00

www.pwc.ch

PricewaterhouseCoopers AG est membre du réseau mondial PwC, un réseau de sociétés juridiquement autonomes et indépendantes les unes des autres.





SOS VILLAGES
D'ENFANTS
SUISSE

UNE FAMILLE POUR CHAQUE ENFANT

